

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 12 DÉCEMBRE 2022 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Héisingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Héisingue, après convocation légale, en date du 7 décembre 2022.

Étaient présents : Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Fabienne BOULLIER, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Anne KARABABA, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Stéphane MARTIN, Christophe OUDOT, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER, Vincent SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY

### Procurations :

Mme Nathalie REIBEL à M. Gaston LATSCHA

Mme Chantal ZENFT à Paul LATSCHA

Secrétaire de séance : Lannick VIGOUROUX

### 2022-83 Décision Modificative n°3

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la décision modificative suivante, dont l'objet consiste en l'inscription de crédits en vue de régularisation l'augmentation de l'indice de 3.5 % au 1er juillet 2022.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, adopte la décision modificative n°6.*

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615221 (011) : Bâtiments publics	-20 000,00	6419 (013) : Remboursements sur rémunéra	17 900,00
6288 (011) : Autres	-3 000,00	6459 (013) : Remb. sur charges Sécurité So	2 100,00
635 (011) : Autres impôts, taxes & vers. assimi	-15 000,00	6479 (013) : Remb. sur autres charges soci	19 000,00
6411 (012) : Personnel titulaire	59 000,00		
6417 (012) : Rémunérations des apprentis	300,00		
6450 (012) : Charges de sécurité sociale et d	35 000,00		
6450 (012) : Charges de sécurité sociale et d	4 900,00		
65312 (65) : Frais de mission et de déplace	-17 000,00		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices anté	-300,00		
681 (68) : Dot. aux amort. & aux provisions-c	-4 900,00		
	39 000,00		39 000,00
<b>Total Dépenses</b>	<b>39 000,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>39 000,00</b>

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le 13/12/2022

ID : 068-216801357-20221212-202283-DE

Fait à Héringue  
Le maire,

le 13 décembre 2022 

Gaston LATSCHA

